



Liberté • Égalité • Fraternité
 REPUBLIQUE FRANÇAISE
 Ministère
 des Transports,
 de l'Équipement,
 du Tourisme
 et de la Mer

Fiche Plaisance

Immatriculation d'un navire de plaisance

DOCUMENTS A JOINDRE A LA PRESENTE FICHE

<p>Lorsque les formalités sont effectuées par correspondance auprès d'un service des affaires maritimes, le plaisancier doit joindre une enveloppe dûment affranchie pour le retour de son dossier.</p> <p>A titre indicatif :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ tarif de 20 à 50 g pour les navires non francisés, ▪ tarif de 100 à 250 g pour les navires francisés. <p>Il est conseillé de prévoir un envoi en recommandé pour plus de sûreté.</p>	Première immatriculation	Changement de propriétaire	Changement de moteur	Changement de domicile du propriétaire	Sortie de la flotte de plaisance
Original de la facture d'achat du navire et/ou le cas échéant, du ou des moteur(s) _____ et / ou _____					
Original de l'acte de vente du navire et/ou le cas échéant, du ou des moteur(s)					
Original de la déclaration écrite de conformité (navire et embarcation « CE ») _____ ou _____					
Original de l'attestation de construction (embarcation de série non « CE ») _____ ou _____					
Original de l'attestation sur l'honneur (construction amateur) _____ ou _____					
Fiche de renseignements (navire d'occasion non « CE », d'origine intracommunautaire)					
Original de la déclaration d'insubmersibilité (éventuellement)					
Original de l'acte de francisation ou de la carte de circulation					
Photocopie de la carte d'identité ou du passeport (seules pièces d'identité acceptées) _____ ou _____					
Pour les sociétés : extrait du registre du commerce (modèle Kbis) ou photocopie de la carte professionnelle _____ ou _____					
Pour les associations : photocopie de l'acte d'enregistrement à la préfecture					